



Meet-up Paris Code #11

24 mars 2026

Notre programme de la matinée

9 h 30 : accueil café

10 h : mot d'introduction

10 h 10 : les tendances de l'emploi et qualifications dans le numérique

10 h 30 : Paris Code, notre historique et notre prochain appel à projets

10 h 45 : échanges avec la salle et réponses aux questions

10 h 50 : modalités de financement des projets

11 h 05 : temps de pitch

12 h : échanges libres entre participant·e·s

12 h 30 : fin de l'événement



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
Sous-direction de l'Emploi et du Développement économique durable
Service Emploi, Formations et Entreprises responsables
Bureau de la Formation pour l'Emploi



Catherine TROMBETTA
Cheffe de service



Emmanuel PHEULPIN
Chef de bureau



Amar FERAGA
Chef de projet

pariscode@paris.fr

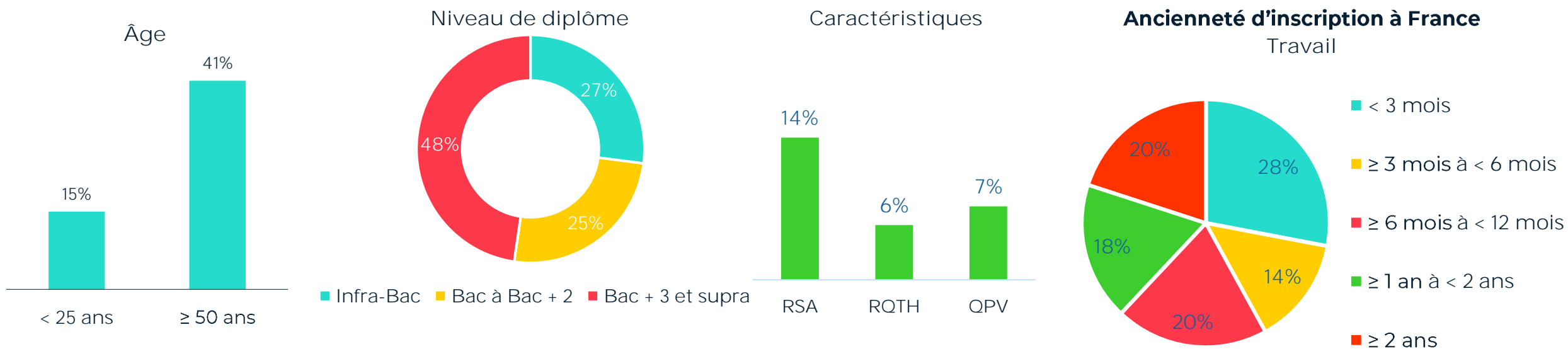
Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique



Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

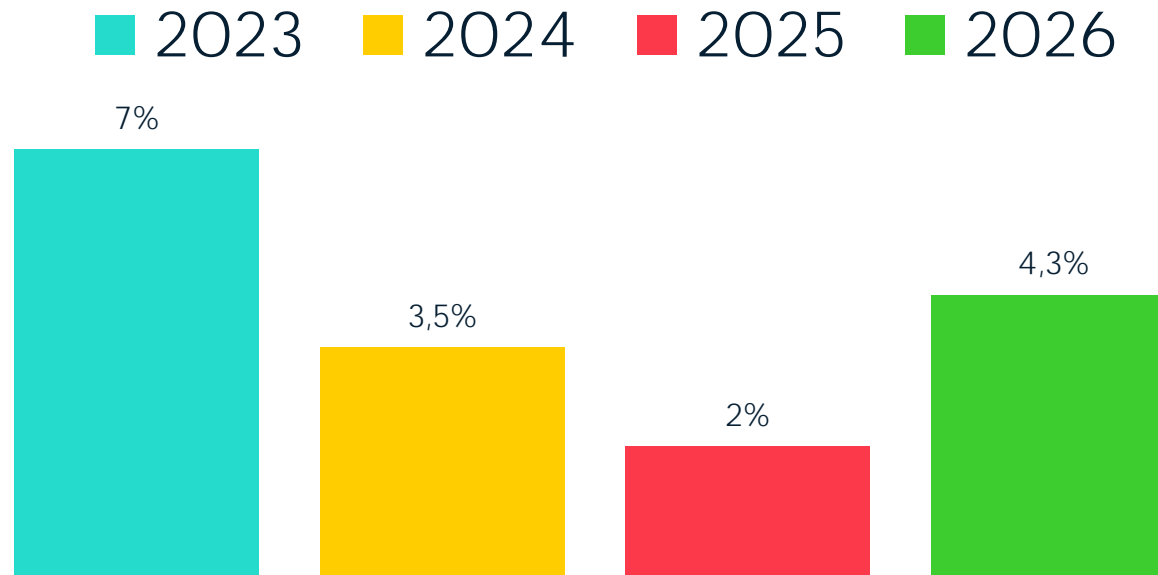
Cartographie des demandeur·euse·s d'emploi à Paris

Au 3^{ème} trimestre 2025, 118 540 demandeur·euse·s d'emploi (cat. A) à Paris :



Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

La croissance du secteur du numérique en France (% d'augmentation du CA)



num
eum

Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

Les leviers de croissance en 2026



D'après les prévisions Numeum - PAC, le marché numérique français devrait enregistrer une croissance de +4,3 % en 2026 :

- ESN : +1,4 %, pour atteindre 35 milliards d'euros ;
- Éditeurs de logiciels et plates-formes : +8,4 %, à 31,6 milliards d'euros ;
- ICT : +1 %, marquant un retour à une croissance positive.

Ces perspectives reposent sur plusieurs moteurs clés :

- L'augmentation des investissements IT et du nombre de nouveaux projets,
- L'industrialisation progressive de l'IA générative,
- La montée en puissance des projets de souveraineté, devenus un enjeu transversal dans un contexte géopolitique incertain.

num
eum

Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

Les évolutions récentes du marché du travail Tech en France

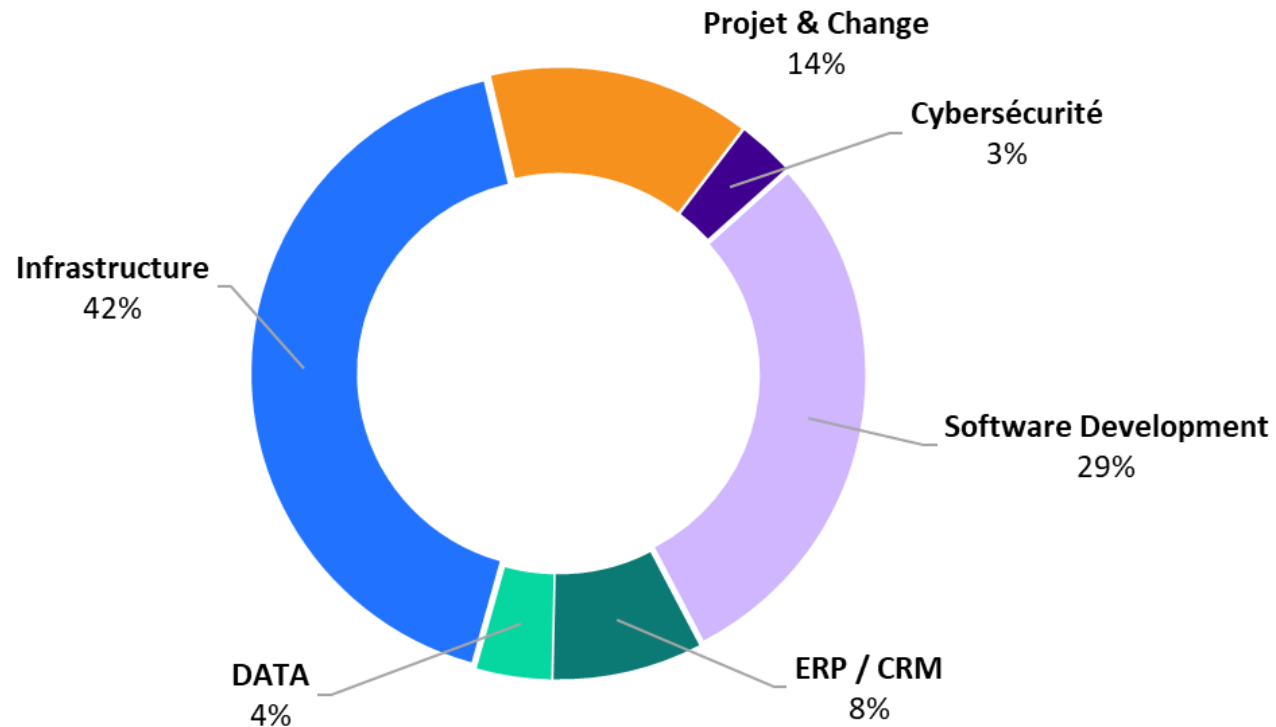


Offres observées tous métiers confondus entre janvier 2025 et janvier 2026
Type d'offres : CDI, CDD, remplacement/intérim, freelance - temps plein, employeurs directs, entreprises de plus de 10 personnes, à partir de Bac+2



Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

Les métiers qui recrutent le plus



Répartition des jobs chez Hays par catégorie métiers en Technology (juillet 24 à juillet 25)

Source : Base de données Hays – jobs enregistrées depuis le 1^{er} juillet 2024 – France & Luxembourg



Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

Les métiers en tension

Depuis janvier 2025, plusieurs métiers sont sous tension, notamment :

- Ingénieur Cybersécurité : Pénurie critique de talents, forte demande dans tous les secteurs
- Machine Learning Engineer : spécialisation très recherchée, notamment avec l'essor de l'IA générative
- Data Engineer / Architecte Data : besoin croissant pour exploiter les données sur le plan technique, profils qualifiés rares
- Architecte Cloud / DevOps / SRE : accélération des migrations vers le cloud, tension forte sur ces rôles
- Consultant ERP spécialisés (SAP, Sage X3, etc.) : forte demande dans l'industrie et le *retail*, notamment pour les projets de migration vers le cloud
- Product Owner / Product Manager : approches produit généralisées, profils expérimentés très recherchés



Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

Focus sur les opportunités pour les jeunes diplômé·e·s face aux plus expérimenté·e·s

Top 5 des organisations qui recrutent

1	Sopra Steria	4 057 annonces
2	Capgemini	3 307 annonces
3	Thales	2 356 annonces
4	Safran Groupe	1 772 annonces
5	Groupe Alten	1 356 annonces

Top 5 des métiers recrutés

1	Chef de Projet Informatique (h/f)	7 449 annonces
2	Ingénieur Logiciel (h/f)	7 292 annonces
3	Ingénieur Système (h/f)	5 436 annonces
4	Technicien informatique (h/f)	5 338 annonces
5	Développeur Java (h/f)	5 196 annonces

Top 5 des langages recrutés

1	Python	98 750 annonces
2	Java	89 660 annonces
3	JavaScript	37 441 annonces
4	C, C++	37 075 annonces
5	C#	31 789 annonces

Jeunes diplômé·e·s :

- ESN
- Expertise technique
- Secteurs en tension

Profils expérimentés :

- Expertise SAP
- Chefferie de projet
- Architecture (logicielle, data, cloud)

Les tendances de l'emploi dans le secteur du numérique

Évolution des Freelances Tech en France



Source : Urssaf.org

Présentation de Paris Code



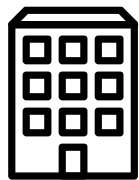
Présentation de Paris Code

Objectifs du programme

- Proposer aux demandeur·euse·s d'emploi parisien·ne·s une formation gratuite vers un emploi durable ;
- Répondre aux besoins des entreprises avec des personnes formées et accompagnées vers l'emploi ;
- Animer un écosystème parisien : institutions, associations, organismes de formation, employeurs...

Présentation de Paris Code

Les chiffres clés depuis 2016



360 projets lauréats
sur 10 éditions



800 sessions de formation
+ 10 000 places proposées



70 % sorties positives en emploi
ou suite de formation



Budget Ville de Paris : 9 millions
d'euros et près de 4 M€ en
fonds d'entreprises (mécénat et
fonds de revitalisation)



14 % d'apprenant·e·s issu·e·s
des quartiers prioritaires de
la politique de la ville (QPV)



14 % d'apprenant·e·s + 45 ans



27 % de jeunes de moins
de 26 ans



47 % de femmes,
en hausse continue

Présentation de Paris Code

Bilan partiel Paris Code #9 (2024)



22 écoles soutenues
45 actions labellisées



664 Pariscodeur·euse·s formé·e·s
1 022 places proposées

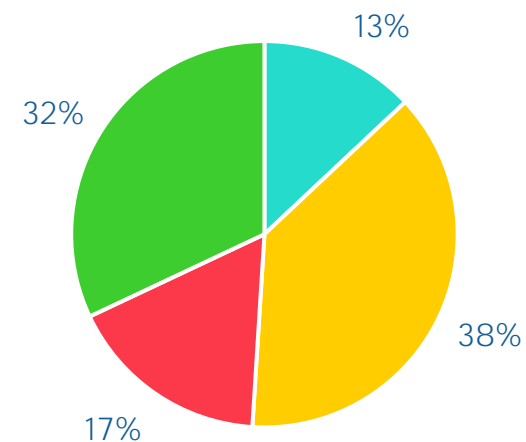


49 % de femmes



14 % d'habitant·e·s QPV

Niveau de diplôme des stagiaires



■ Infra-Bac ■ Bac à Bac + 2 ■ Bac + 3 et 4 ■ Bac + 5 et supra



Le prochain appel à projets

Le prochain appel à projets

Les candidatures éligibles pour Paris Code #11

Les structures éligibles :

- Associations, fondations, établissements publics, structures à statut commercial si ESUS, SCOP ou SCIC ;
- Vocation d'organisme de formation ou d'école, agrément Qualiopi obligatoire si d'autres financeurs publics que la Ville sont sollicités (État, région Île de France, France Travail, OPCO...);
- Candidature possible sous forme de consortium : désignation obligatoire d'un chef de file qui sera l'interlocuteur privilégié de la Ville pendant la phase de candidature et la mise en œuvre du projet.

Les projets éligibles :

- Tout projet visant à former au minimum 15 Parisien·ne·s par an vers des métiers faisant partie de la cartographie établie par la Grande École du Numérique ;
- Pré-qualifiants ou qualifiants, visant à développer tout ou partie d'une qualification professionnelle reconnue par les employeurs de la filière ;
 - Les formations pré-qualifiantes doivent limiter les pré-requis, prévoir un volume horaire significatif et une suite de parcours claire pour les stagiaires
 - Les formations qualifiantes doivent répondre aux besoins réels du marché de l'emploi
- Exigence transversale : prise en compte de l'empreinte écologique du numérique

Le prochain appel à projets

Les publics privilégiés pour nos formations parmi les demandeur·euse·s **d'emploi**



Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)



Le public en reconversion professionnelle et notamment de 50 ans et plus



Les décrocheur·euse·s scolaires et universitaires



Les habitant·e·s des quartiers populaires parisiens (géographie de la politique de la ville) ;



Les femmes, qui restent minoritaires dans les métiers du numérique (27 % des effectifs en France en 2023 d'après l'INSEE). Une attention particulière devra être portée à la parité femme-homme dans **l'ensemble** des actions proposées.

Le prochain appel à projets

La cartographie des métiers visés

Sécurité, cloud, réseau	
Cloud	Architecte Cloud, Technicien cloud, Ingénieur Cloud computing
Cybersécurité	Analyste cybersécurité, Technicien cybersécurité, Analyste SOC, Pen testeur, Analyste de la menace
Données personnelles	Délégué à la protection des données (DPD)
Sécurité IT	Expert Sécurité IT, Security Architect
Système et réseaux	Administrateur système et réseau, Technicien système et réseau, Spécialiste systèmes, réseaux et sécurité, Ingénieur systèmes, Expert en technologie de l'information, Gestionnaire de parc micro-informatique, Expert systèmes et réseaux, Ingénieur réseau, Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI), Responsable Sécurité de l'information
Support technique	Conseiller support technique, Spécialiste support, Technicien helpdesk, Technicien maintenance informatique, Responsable maintenance
Télécoms	Technicien de déploiement de fibre optique, Technicien en télécommunication, Chef de projet télécom, Ingénieur télécom
Systèmes d'information embarqués	Architecte IoT, Développeur IoT, Ingénieur IoT, Ingénieur logiciel en robotique, Ingénieur en informatique embarquée, Ingénieur systèmes embarqués, Architecte systèmes embarqués, Développeur systèmes embarqués

Communication digitale, marketing et e-Commerce	
Communication digitale	Chargé de communication web, Chef de projet communication digitale, Responsable communication digitale
e-commerce	Chargé e-commerce, Chef de projet e-commerce, Responsable e-commerce
Marketing digital	Chargé de marketing digital, Chef de projet marketing digital, Responsable marketing digital, Growth hacker, Digital business developer, Customer Success Manager (CSM)
Community management	Community manager, Veilleur e-reputation, Social media manager
Content management / rédaction web	Journaliste web, Content manager
Référencement (SEA/SEO)	Expert SEO, Chef de projet SEO, Consultant SEO, Chef de projet SEA, Consultant SEA, Expert SEA
Formation au numérique	Médiateur numérique, Référent digital, Couteau suisse du numérique
Traffic Management	Traffic manager

Gestion / Pilotage / Stratégie	
Gestion de projet digital	Directeur de projet, Coordinateur de projet, Chef de projet technique, Chef de projet digital, Chef de projet agile, Scrum master
Entrepreneuriat	Entrepreneur digital, Startupper, Créateur d'entreprise
Management Produit	Product Manager, Product Owner
Gestion de site web	Webmaster, Chef de projet web
Direction des systèmes d'information	Chief Technical Officer (CTO), Directeur des systèmes d'information, Chief Information Officer, Chief Digital Officer, Administrateur Système d'information, Chef de projet systèmes d'information, Expert en système d'information, Technicien d'exploitation
Numérique responsable	Directeur des usages numériques responsables, Chargé de numérique responsable, Responsable Green IT, Responsable numérique responsable, Formateur numérique responsable

Le prochain appel à projets

La cartographie des métiers visés

Développement, test et Ops

Logiciel	Architecte Logiciel, Intégrateur logiciels métiers, Ingénieur logiciel, Développeur logiciel
Développement	Developpeur Back-End, Developpeur Front-End, Développeur Full Stack, Développeur Web / Mobile, Développeur Web, Développeur Mobile, Développeur d'applications, Intégrateur web
No code	Développeur no code, Ingénieur no code, Product builder
DevOps	Ingénieur DevOps
Test	Testeur, Spécialiste test et validation

Data / IA

Administration de base de données	Architecte base de données, Technicien base de données, Gestionnaire de base de données
Data / Big data	Chargé de projet Data, Data Analyst, Data Architect, Data Engineer, Data Steward, Data Miner, Data Scientist, Développeur Data, Technicien data, Ingénieur Data Visualisation, Developpeur Big Data, Chief Data Officer
IA / Machine learning	Développeur IA, IA product Manager, Ingénieur en Machine Learning, Développeur machine learning, Prompt engineer
Blockchain	Développeur blockchain, Technicien blockchain, Consultant blockchain, Architecte blockchain
CRM	Responsable CRM

Le prochain appel à projets

Le budget pour Paris Code #11

- Sous réserve des orientations de la future mandature, un budget prévisionnel en fonctionnement de 550 000 €
- Dépenses de fonctionnement admises :
 - Rémunération des intervenant·e·s de formation
 - Charges et frais divers de gestion nécessaires pour assurer les formations présentées dans le projet
 - Plafond : 50 % maximum du coût total du projet (hors contributions volontaires en nature)
- À ce jour, incertitude sur un budget **d'investissement**
- Sous réserve, dépenses d'investissement admises :
 - Financement de biens durables : équipement de locaux, matériels (ordinateurs, tableaux numériques) dédiés spécifiquement à l'offre de formation pour en accroître la capacité
 - Plafond : 70 % du coût total du projet d'investissement (devis à fournir pour l'intégralité du budget et impérativement lors du dépôt du projet)
 - Les investissements réalisés avant le vote du Conseil de Paris visé ou dont la réalisation est prévue le dernier trimestre encadré par la convention sont exclus

Le prochain appel à projets

Nos critères **d'analyse** des dossiers

1. Pertinence et pertinence du projet

Ciblage sur des métiers qui recrutent
Ciblage des publics prioritaires
Connexion entre OF et les entreprises et associations

2. Faisabilité économique du projet

Moyens humains et matériels mobilisés par rapport aux
personnes bénéficiaires
Identification des co-financements
Solidité financière de l'organisme
Justification des demandes

3. Expertise du porteur de projet

Expérience dans la formation
Qualité (et innovation) des contenus pédagogiques
Certification
Intégration des enjeux environnementaux

4. Ingénierie dans le parcours du stagiaire

Diversification des sources de détection
Accompagnement vers l'emploi

5. Partenariat et ancrage

Partenariat avec les entreprises
Ancrage sur le territoire parisien
Qualité des suivis fournis (réactivité, complétude)

Le prochain appel à projets

Nos attentes

- Après le Conseil de Paris, une convention annuelle est signée entre la Ville de Paris et les lauréats, qui s'engagent notamment :
 - À référencer et mettre à jour les formations financées sur Dokélio+ ;
 - À informer la Ville sur la mise en œuvre de l'action: démarrage, retard, difficulté, etc. ;
 - À participer aux réunions (comité de suivi, réunion de bilan...) organisées ;
 - À accueillir leurs représentants pour des observations des actions mises en œuvre, s'ils en font la demande ;
 - À mentionner la participation de la Ville et logo Paris Code sur les supports de communication pendant la période couverte par la convention
 - À rendre les bilans dans les délais ;
 - À mettre à jour les informations dans le compte Paris Asso (notamment documents comptables et PV d'AG) .



© pressfoto / Freepik

Le prochain appel à projets

Le calendrier prévisionnel de Paris Code #11



En cas de vote favorable du Conseil de Paris, une convention à durée déterminée définissant les objectifs, les délais de réalisation de l'action, le montant de la subvention, les engagements de la structure, les conditions d'évaluation et éléments de bilans attendus sera signée entre la Ville de Paris et les lauréats.

Le prochain appel à projets

Vos contacts

- Pour toute demande relative à votre candidature
→ pariscode@paris.fr
- En cas de difficulté avec Paris Asso :
 - Formulaire de contact de Paris Asso / Subventions
 - Rendez-vous au sein d'une des 15 Maisons de la vie associative et citoyenne (MVAC) pour vous faire accompagner dans le dépôt de votre demande ou bénéficier de leurs autres services
→ [Les horaires sur paris.fr](https://www.paris.fr)
- [Le Carrefour des Associations parisiennes \(CAP\)](#) :
 - Accueil et accompagnement pour les associations et porteurs projets ;
 - Formations gratuites : connaissance des partenaires institutionnels, gestion financière et comptable...
181 avenue Daumesnil, 75012 Paris
→ capcontact@paris.fr



Le prochain appel à projets

Les questions fréquemment posées

Les formations peuvent-elles se dérouler en dehors de Paris ?

- Les actions de formation devront impérativement avoir lieu sur Paris ou dans un territoire de la petite couronne facilement accessible en transports en commun.
Si elles ne sont pas situées à Paris *intra-muros*, elles devront cibler les Parisien·ne·s, prioritairement habitant·e·s ou hébergé·e·s dans un quartier politique de la ville (QPV).

Quelle est la durée des formations éligibles ?

- La durée maximale d'une demande de subvention s'élève à 12 mois. Les formations peuvent se dérouler entre octobre 2026 et octobre 2027. Le Conseil de Paris visé étant celui d'octobre 2026 (sous réserve), il est conseillé de prévoir le démarrage des actions après le 15 octobre 2026.

Puis-je prévoir plusieurs groupes ?

- Il est possible de prévoir plusieurs groupes sur une même période/session, et plusieurs sessions au cours de ces 12 mois. Dans ce cas, le nombre de sessions et de bénéficiaires par session devra être précisé dans le dossier de candidature. Un même groupe de bénéficiaires peut participer à plusieurs sessions si leur contenu le justifie et permet une progression. Chaque session peut aussi accueillir un nouveau groupe de bénéficiaires.

Le prochain appel à projets

Les questions fréquemment posées

Le numéro de déclaration **d'activité** (NDA) est-il obligatoire pour candidater ?

- Non car il n'est pas obligatoire d'être un organisme de formation pour candidater à l'appel à projets Paris Code. Si votre structure n'est pas un organisme de formation : indiquez « sans objet » pour la question du NDA dans le dossier de candidature. En revanche, si vous êtes un organisme de formation, il est obligatoire de remplir ce numéro.

Est-il obligatoire **d'avoir** la certification Qualiopi pour candidater ?

- Non. L'art. L6316-1 du Code du travail prévoit l'obligation d'obtenir la certification Qualiopi pour les organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, notamment les actions de formation, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (État, France travail, de la Caisse des Dépôts et Consignations, région Île de France, OPCO, Agefiph ou CPIR).

Cette certification devra donc être obtenue au plus tard à la date de la signature de la convention avec la Ville si l'un des co-financements évoqués en *supra* est prévu au projet. À défaut, le lauréat sera déclassé.

Si le projet ne prévoit pas d'autre financement public hors Ville de Paris, il n'est donc pas nécessaire de disposer de la certification Qualiopi.

Le prochain appel à projets

Les questions fréquemment posées

Que faut-il indiquer dans le budget pour ma demande de subvention au titre de Paris Code?

→ Dans le budget de votre projet, indiquez simplement « AAP Paris Code #11 - Ville de Paris » et le montant de votre demande à la Ville.

→ Est-il obligatoire **d'indiquer** un co-financement dans ma candidature ?

Oui, vous devez prévoir un ou des co-financements en complément de votre demande de financement à la Ville au titre de l'AAP. Il peut s'agir d'une demande à une fondation, à l'État, d'autofinancement, d'un fonds européen, etc. Les projets indiquant une demande supérieure à 50 % du coût total du projet en fonctionnement (hors Contributions Volontaires en Nature) rendront la candidature inéligible.

→ Existe-t-il **d'autres** financements ?

Publics : France Travail, acteur clé du financement de projets aux côtés de Paris Code, dispose de divers outils permettant des financements, principalement la POEI. Enfin, le compte personnel de formation (CPF) de l'apprenant peut être mobilisé si nécessaire pour assurer la gratuité pour les stagiaires non rémunérés par France Travail,

Privés : toutes forme de partenariats avec des entreprises privées ou de soutiens de fondation sont encouragées. Elles peuvent prendre la forme d'un financement direct ou d'un simple mécénat de compétences



D'autres questions ?

● Meet Up Paris Code

Sommaire

2	POEI	8
3	Immersion	19

2

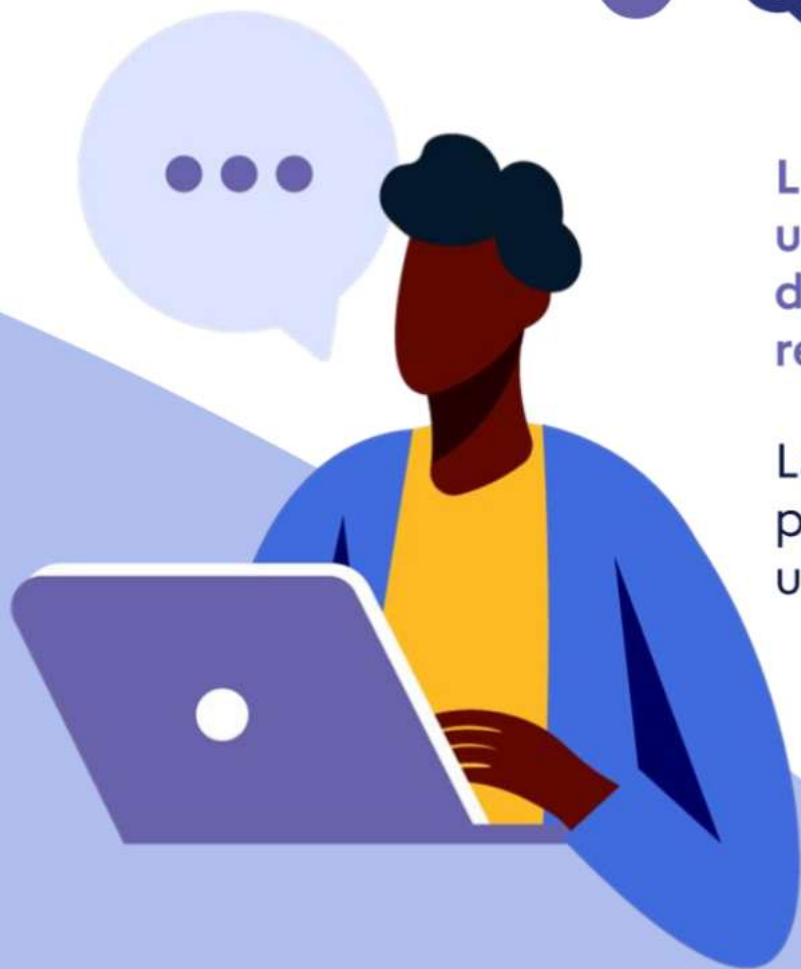
La POEI

Former pour recruter en Entreprise



AVEC LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE A
L'EMPLOI INDIVIDUELLE (POE I)

● Qu'est ce que la POEI ?



La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle - POEI est une aide au financement d'une formation permettant à un demandeur d'emploi d'acquérir les compétences spécifiques requises pour un poste avant son embauche.

La POEI vise à sécuriser les parcours professionnels en préparant les candidats aux exigences du poste, garantissant une intégration réussie en entreprise.

Face aux évolutions du marché du travail et au regard des mutations économiques et techniques, la POEI apporte une solution rapide pour former de futurs salariés, contribuant à la satisfaction des entreprises.

● La POEI en chiffres

Un dispositif plébiscité notamment par les petites et moyennes entreprises

+ de 7 entreprises / 10 de moins de 50 salariés



Les demandes proviennent, en grande majorité, d'entreprises de moins de 50 salariés

Les domaines d'activité les plus concernés sont :

- les services aux personnes
- le commerce
- l'hôtellerie-restauration
- le transport
- le BTP



Depuis 2019, plus de 400 000 demandeurs d'emploi ont été formés grâce au dispositif POEI soit plus de 80 000 entrées réalisées en moyenne chaque année.

+ 85%

des bénéficiaires sont recrutés et toujours en emploi 6 mois après la fin de la formation.

● Les modalités de formation

Vos conseillers vous accompagnent pour déterminer la ou les modalités les plus adaptées..

Pour l'entreprise souhaitant former avant embauche, il existe trois modalités pédagogiques :



Tutorat

- En entreprise
- Formation aux spécificités du poste de travail
- L'employeur définit le plan de formation et désigne un tuteur
- A l'issue de la formation, l'employeur délivre une attestation de développement de compétences cosignée avec le tuteur et le candidat.



Formation théorique

- Dans un organisme de formation
- Formation structurée par des enseignements théoriques
- L'employeur choisit la formation nécessaire et l'organisme qui la délivre.



Formation en situation de travail (AFEST)

- Plan de formation préparé par un organisme de formation agréé
- Mise en situation de travail et évaluation continue
- Le formateur expert organise et encadre la formation sur le terrain en lien avec le tuteur désigné par l'employeur
- Domaines de formation dans le marché France Travail : construction, services aux particuliers, industrie, services aux entreprises, commerce



Bon à savoir ! Il est possible de combiner les modalités entre elles : tutorat et formation théorique, formation théorique et AFEST. Le tuteur salarié doit être volontaire et doté d'une expérience de 2 ans minimum en rapport avec les compétences requises pour l'emploi proposé. Il peut accompagner jusqu'à 3 demandeurs d'emploi simultanément.

* Domaines de formation AFEST : construction, services aux particuliers, services aux entreprises, commerce, industrie.

La POEI est une **aide financière** de France Travail.



À destination des employeurs, proposant une **formation** préalable à l'**embauche**.



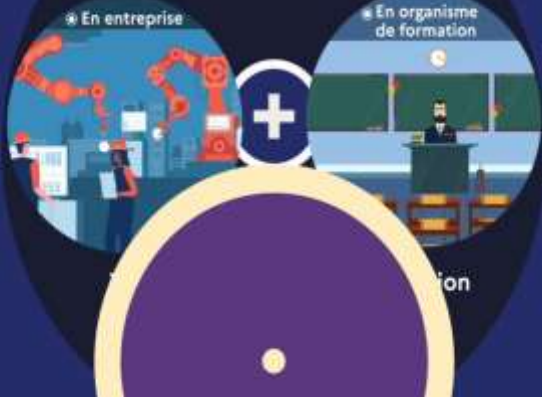
Les conseillers **France Travail** vous accompagnent pour déterminer le plan de formation et la modalité pédagogique la plus adaptée !



© Ou les deux, modalité « hybride »

En entreprise

En organisme de formation



POEI = Acquisition de compétences nécessaires à la prise de poste

© **300 h maximum** = formation réalisée à 100% en tutorat ou dans le cadre d'un emploi saisonnier

© **450 h maximum** = modalité hybride (tutorat et formation externe)

© **600 h maximum** = pour certains publics prioritaires



En tant qu'employeur :

● **Déposer votre demande depuis votre espace recrutement**



● **Contactez votre conseiller entreprise France Travail**



3

L'immersion

● IMMERSION FACILITEE

Pour tester un métier avant de s'engager ? Immersion Facilitée est la passerelle idéale entre découverte terrain et projet professionnel

1. Une plateforme pour tester un métier en conditions réelles

Immersion Facilitée est un dispositif simple, dématérialisé et sans contrat de travail, permettant de réaliser une immersion professionnelle de 1 jour à 1 mois. Il s'adresse à tous les publics : demandeurs d'emploi, jeunes, salariés, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA... L'utilisateur garde son statut pendant l'immersion.

2. Un outil pour valider un projet, se reconverter ou reprendre confiance

Cette immersion permet de confirmer une orientation, d'actualiser ses compétences, ou de préparer un retour à l'emploi. La plateforme met en relation candidats et entreprises, facilite les candidatures (moteur de recherche, suggestions, label "super entreprise") et permet une gestion simplifiée des conventions via des espaces personnels dédiés (candidats, entreprises, prescripteurs)



Sara, 25 ans, hésite entre deux métiers : assistante vétérinaire et auxiliaire de puériculture. Elle utilise Immersion Facilitée pour tester ces deux postes dans des structures locales. Ces immersions l'aident à faire un choix éclairé avant de s'engager dans une formation adaptée.



J'accueille une immersion

Recruter autrement

L'immersion permet de **trouver des nouveaux talents**, différents de ceux recrutés par des voies traditionnelles (CV et entretien d'embauche).

En TPE/PME, grand groupe, administrations publiques, SIAE...

LIEN :

[Accueil Immersion Facilitée - PMSMP: Immersion Facile](#)



Webinaire immersion facilitée pour entreprise

<https://app.livestorm.co/immersion-facilitee/limmersion-un-levier-pour-vos-recrutements>

Au programme :

- Présentation de la plateforme dédiée Immersion facilitée : une solution innovante pour faciliter la mise en relation avec des candidats motivés et tester leurs compétences en conditions réelles.
- Démonstrations en direct des fonctionnalités clés, adaptées à vos besoins d'entreprise.
- Échanges pratiques : comment intégrer l'immersion dans vos stratégies RH pour sécuriser vos recrutements.

Pourquoi participer ?

- Découvrez un outil performant pour explorer de nouveaux viviers de talents.
- Apprenez à collaborer efficacement avec les conseillers France Travail pour des immersions réussies.
- Repartez avec des idées concrètes pour enrichir vos démarches de recrutement.

Durée : 1h (incluant une session de questions-réponses).

Ce webinaire s'adresse à toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, désireuses d'innover dans leurs pratiques de recrutement.

Ne manquez pas cette occasion de transformer vos recrutements grâce à l'immersion professionnelle, France Travail Pro & Immersion facilitée !

L'IMMERSION PROFESSIONNELLE



UN STAGE EN ENTREPRISE
NON RÉMUNÉRÉ

ENCADRÉ PAR UNE CONVENTION

VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ
PAR **UN TUTEUR**

PRÉCISION !



CET ACCUEIL S'EFFECTUE DANS
UN **CADRE JURIDIQUE SÉCURISÉ**
PENDANT **UNE DURÉE LIMITÉE**

POUVANT ALLER D'UN JOUR
À UN MOIS **MAXIMUM**

PENDANT CETTE IMMERSION,
LA PERSONNE QUE VOUS RECEVEZ
CONSERVE SON STATUT ANTÉRIEUR



C'EST-À-DIRE QUE POUR LES DEMANDEURS
D'EMPLOI INDEMNISÉS, **LEUR INDEMNISATION**
SE POURSUIT

RÉFÉRENCER VOTRE ENTREPRISE



SUR LE SITE
IMMERSION-FACILE.BETA.GOUV.FR



RENSEIGNEZ LES MÉTIERS
SUR LESQUELS VOUS SOUHAITEZ
RECEVOIR DES CANDIDATS



N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR
DE **VOTRE NUMÉRO DE SIRET** AVANT
D'EFFECTUER CES DÉMARCHES

PAS DE QUESTION SANS REPONSE

Durée, Horaires, Renouvellement, gestion administrative

L'immersion peut durer entre 1 et 30 jours. Il est courant de proposer une à deux semaines d'immersion, car ces durées sont en général cohérentes avec les objectifs de l'immersion. Le prescripteur qui étudiera la demande de convention peut demander à réduire la durée de l'immersion, ceci afin de protéger le candidat comme l'entreprise du risque de travail dissimulé.

Quels sont les horaires de l'immersion ?

Une immersion se pratique dans les conditions réelles d'exercice du travail.

Les horaires proposés sont ceux pratiqués par l'entreprise pour l'activité observée, dans le **respect du code du travail** ou de la **convention collective de l'entreprise**.

Selon le **code du travail**, et dans le **cas général**, la durée maximale de temps de travail est fixée à :

48 heures par semaine,

10 heures quotidiennes.

Pour les cas particuliers, référez-vous aux [dispositions légales en vigueur](#).

Si l'entreprise a signé une convention collective, celle-ci prime sur le code du travail

Peut-on renouveler une période d'immersion ?

Oui, une fois, mais seulement en cas de non atteinte des objectifs et après concertations avec votre conseiller référent

● PAS DE QUESTION SANS REPONSE

Durée, Horaires, Renouvellement, gestion administrative

Il n'est pas possible pour un DE d'accompagner sa demande de PMSMP auprès d'un employeur d'un CV. Est-ce prévu par la suite ?

Lors de la demande, il n'est pas possible d'accompagner un CV en pièce jointe et ceci est voulu. En effet, pour réaliser une immersion professionnelle, aucun CV n'est nécessaire et nous incitons fortement les entreprises à le comprendre. Il s'agit de prendre conscience de la motivation du bénéficiaire pour découvrir un métier, valider son projet ou initier une démarche de recrutement. Toutefois, il peut tout de même transmettre un lien permettant d'accéder à son CV en ligne (sur un drive) ou son profil linkedin.

Donc plus besoin du document cerfa et le demandeur d'emploi peut lui-même faire sa « convention » ?

Le formulaire dématérialisé équivaut au cerfa, c'est bien indiqué au début du formulaire.

En effet, un demandeur d'emploi peut initier une demande en ligne.

NUMÉRIQUE POUR TOUS

dans la Métropole du Grand Paris

Un dispositif au service
des communes et de leurs
habitants



1

Lieux de médiation numérique

Soutenir le développement de
lieux de médiation numérique dans
les communes

2

Accompagnement vers l'autonomie numérique

Créer des parcours locaux de
détection et d'orientation des
publics en situation de fragilité
numérique

Jusqu'à
200 000 €

plafond de financement

50%

du coût du projet pris en charge

Déjà 3 lieux co-financés

Saint-Ouen, Châtillon, Villetaneuse

FINANCEMENT DE LIEUX DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Soutenir le développement de lieux de médiation numérique publics dans les communes par le Fonds Innover dans la ville.

Structures éligibles :

- Communes, EPT, autres établissements publics (OPH, CCAS...)
- Association avec le soutien financier de leur commune/EPT

Dépenses éligibles : Dépense de fonctionnement ou d'investissement faisant l'objet d'une facture (pas de dépense de personnel)

Exemple de dépenses éligibles : Casque VR, borne d'accueil, tablette, aménagement du lieu...

80 €

par personne accompagnée

—————
Détection

↓ **Orientation**

↓ **Accompagnement**

—————
Dynamique locale

avec les structures existantes

ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

- Créer avec les communes des parcours locaux de détection et d'orientation des publics en situation de fragilité numérique, et co-financer leur accompagnement.
- Créer une dynamique locale avec les structures existantes sur le territoire.

Subvention : 80 euros par personne accompagnée

Merci de votre attention !

**NUMÉRIQUE
POUR TOUS**
dans la Métropole du Grand Paris

Votre contact à la Métropole du Grand Paris

Marion Lainé

Chargée de mission – Responsable du programme Numérique pour Tous

marion.laine@metropolegrandparis.fr

06.10.98.64.87

Notre programme propose un accompagnement « clé en main » auprès des communes pour se prémunir du risque cyber.

A destination des communes métropolitaines souhaitant connaître leur **niveau de maturité** cyber et **bénéficier d'un accompagnement individualisé**.



PRE-ANALYSE

La **constitution d'un observatoire** de la maturité de l'ensemble des communes de la Métropole afin d'**identifier les communes à privilégier pour l'accompagnement**

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

L'établissement d'un **diagnostic individualisé** adapté à votre niveau de maturité cyber

La réalisation d'un **plan de sécurisation** adapté vos besoins en matière de cybersécurité grâce au diagnostic réalisé en amont

SOLUTIONS DE CO-FINANCEMENT

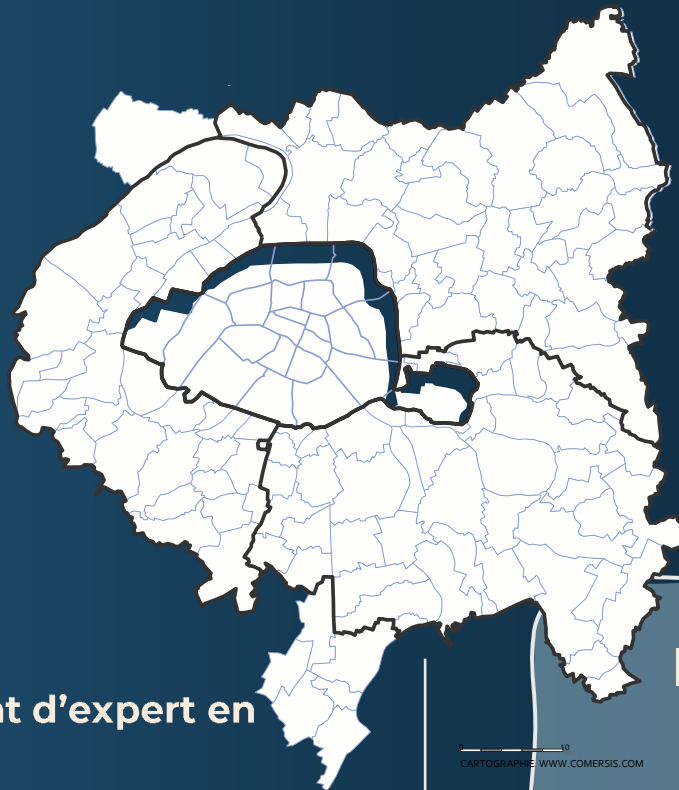
Un **co-financement** de la mise en place d'un plan de sécurisation des communes (une subvention de 50% du coût du projet dans la limite d'un plafond de 200 000€ grâce au « Fond Innover dans la Ville »).

Contacts inno-num@metropolegrandparis.fr



METROPOLE DU

GRAND PARIS



CONSTATS

- ✓ Constat d'un **déficit de recrutement d'expert en cybersécurité** au sein des communes
- ✓ En complément de notre programme cyber, la Métropole a la volonté de stimuler et faciliter le recrutement d'expert
- ✓ Objectif final : **garantir la présence d'un expert cyber** dans chaque commune

IDENTIFICATION DU BESOIN

- ✓ Personne spécialisée en cybersécurité
- ✓ Connaissances en technique (réseaux et système)
- ✓ Lieu de travail : au sein des communes de la Métropole du Grand Paris

RESTONS EN CONTACTS !



JUSTINE TERZI

CHARGÉE DE MISSION NUMÉRIQUE & CYBER

**DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DU DÉVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE ET DU NUMÉRIQUE
MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**

Email : justine.terzi@metropolegrandparis.fr

Email : inno-num@metropolegrandparis.fr

Tél : 06 16 24 75 92

Campus Régional du numérique

by SIMPLON X L'ÉPOPÉE





Un projet au cœur des grandes *transformations*

1,3 Million

de personnes peu ou pas diplômées en Ile de France sont en situation d'illectronisme, facteur d'exclusion sociale et professionnelle.
(Insee 2019)

40%

la Région Île-de-France concentre les emplois du numérique en France et figure parmi les trois principaux pôles tech européens.
(State of European Tech).

+20%

de besoins de recrutement sont attendus dans les métiers de la tech d'ici 2030. (France Stratégie)

57

75%

des emplois requièrent la maîtrise des compétences numériques de base.
(France Stratégie)

+23%

Part des 16-25 ans, non scolarisés et sans emploi dans le QPV Kellerman - Paul Bourget.



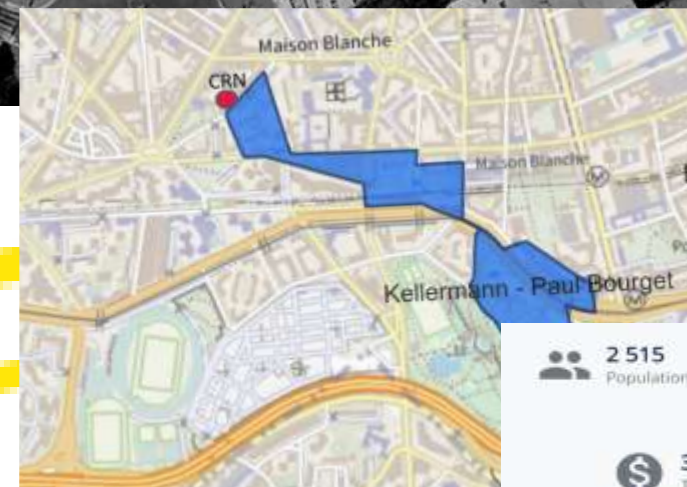
Un site **stratégique**, un quartier en **mouvement**

Le bâtiment occupe une surface totale d'environ 5 890 m².

Il se compose de 3 parties distinctes :

- 1 L'Atelier**, un vaste espace de 2787m² au RDC et une partie du sous-sol
- 2 Le Lycée**, qui s'étend sur une surface de 2530 m² sur 4 niveaux (sous-sol, RDC, R+1, R+2)
- 3 Un immeuble d'habitation** (anciens logements de fonction) qui représente une surface de 442m² (4 appartements)

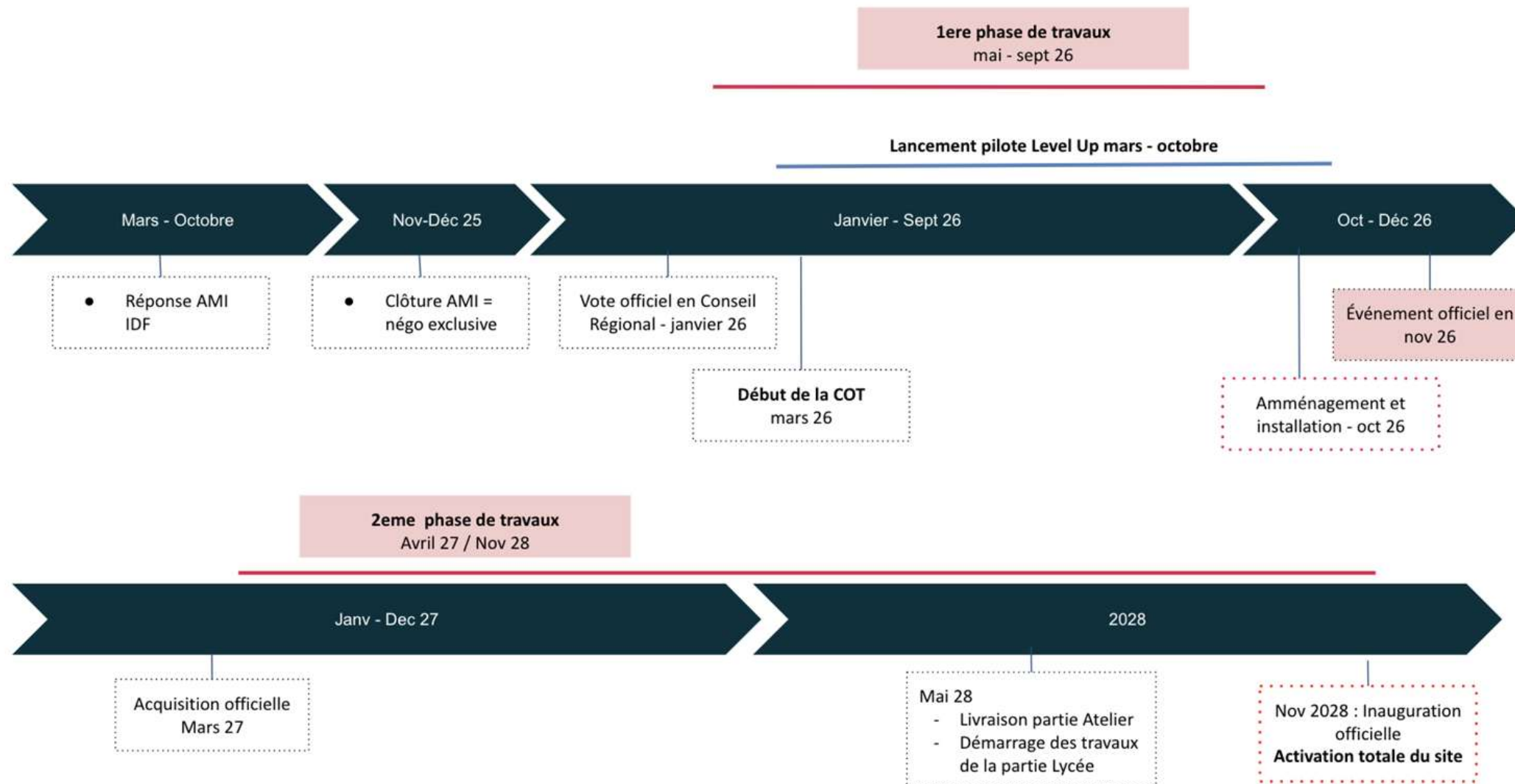
58



	2 515
Population municipale 2020 hexagone et 2021 outre-mer	
	12
surface (ha)	
	34.0 %
Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	
	23.1 %
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	
	41.5 %



Les étapes vers le **succès**





Un écosystème **structuré**, prêt à **s'installer**

Dès l'origine, le Campus Régional du Numérique s'est structuré autour d'un noyau de partenaires fondateurs qui partagent une conviction commune :

***les trajectoires durables se construisent
collectivement.***



60

Rejoignez-nous pour :

- Louer des locaux,
- Construire des programmes d'accompagnement ou de formation ensemble
- Agir sur le volet sourcing ou insertion professionnelle de nos projets
- Recruter nos profils
- ...

Référents du projet



Simplon - Louise Joly

ljoly@simplon.co

0686503866



L'Épopée - Bruno Hareng

bruno@epopee-founders.com

0616380595



À vous de jouer !